

Mois de l'histoire des Noirs

Questions et réponses avec Christopher Wilson

Quels sont les risques de rester à l'écart? Que se passe-t-il lorsque les travailleuses et travailleurs noirs ne s'impliquent pas dans leurs syndicats, et quelles sont les conséquences de l'inaction sur les droits au travail, la représentation et les changements de politiques à plus grande échelle?

Je réponds à cette question en tant que membre de la Coalition of Black Trade Unionists (CBTU), qui œuvre dans le mouvement syndical depuis 25 ans.

Lorsque les travailleuses et travailleurs noirs se tiennent à l'écart et ne s'engagent pas activement dans leurs syndicats – que ce soit par choix personnel ou en raison de pratiques d'exclusion –, les conséquences sont graves pour les syndicats, notre communauté et les travailleuses et travailleurs noirs eux-mêmes. Je vais vous expliquer pourquoi.

La force d'un syndicat repose sur la participation de ses membres. Lorsque les travailleuses et travailleurs noirs ne s'impliquent pas, leurs voix ne sont pas entendues dans les décisions (par exemple, lors des débats sur les motions), leurs griefs individuels ne sont pas déposés en cas de discrimination, et leur présence est insuffisante dans les manifestations où les syndicats luttent pour leurs droits. Il s'ensuit que des pratiques de racisme systémique au travail persistent, se normalisent et sont renforcées, intentionnellement ou non, avec des conséquences inchangées pour les personnes noires. Nous continuons de faire face aux inégalités salariales, aux obstacles à l'avancement, à la précarité d'emploi, aux micro et macro-agressions, ainsi qu'à diverses autres formes de discrimination raciales au travail. Le mouvement syndical a besoin de l'engagement actif des travailleuses et travailleurs noirs pour combattre le racisme anti-Noir-es au travail. Les syndicats doivent s'employer à faire tomber les barrières pour faciliter notre participation active, notamment en favorisant l'accès à des postes de leadership à tous les échelons d'un syndicat.

Notre communauté est également touchée lorsque les travailleuses et travailleurs syndiqués noirs ne sont pas actifs, puisque ce sont ces mêmes personnes qui ont l'habitude de la défendre par leurs syndicats. C'est d'ailleurs l'une des principales raisons pour lesquelles la CBTU a été créée (www.cbtu.ca). Le désengagement des travailleuses et travailleurs noirs prive la communauté d'une voix et de la force collective des syndicats pour défendre nos causes. Nous luttons pour des politiques en faveur de l'équité en matière d'emploi, du travail décent, des services publics, de la résolution du procès du Recours collectif noir et bien d'autres choses. À titre d'exemple, la CBTU a récemment créé un atelier intitulé « *Let My People Vote* » (Laissez mon peuple voter) dans le but de soutenir la communauté noire dans ces discussions de politiques au sein du mouvement et dans la sphère politique en général.

L'inaction syndicale pénalise également les travailleuses et travailleurs noirs eux-mêmes. Certaines personnes noires choisissent de ne pas s'engager par souci de protection personnelle et diront qu'elles « cherchent simplement à se maintenir à flot », et cela est compréhensible. Cependant, nous subissons des dommages psychologiques qui se manifestent par des dommages physiques lorsque nous endurons le racisme au travail sans aucun recours valable. L'engagement peut prendre diverses formes : décider d'en parler, exercer son droit de vote lors d'élections syndicales ou politiques, ou assumer l'un des nombreux rôles de leadership au sein d'un syndicat, depuis les délégué-es jusqu'à la haute direction. Prendre conscience que nous ne sommes pas seul-es dans cette lutte peut être source de force et peut nous aider à progresser.

En ce Mois de l'histoire des Noirs, ou de la libération de l'Afrique, rendons hommage à nos ancêtres et poursuivons ce long chemin vers la justice en militant sans relâche au sein de nos syndicats, de notre communauté et de la société en général.